

VIVRE MIEUX

Chômage et emploi les priorités

TRAVAILLER TOUT-E-S ET MIEUX

Notre **BUT** n'est pas d'augmenter la taille d'un **GÂTEAU** de plus en plus empoisonné pour les humains comme pour la **PLANÈTE**, mais au contraire d'augmenter l'**UTILITÉ SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE** de la production, l'intensité en **EMPLOIS** des activités, la **QUALITÉ DU TRAVAIL**, d'inventer des formes de consommation plus **CONFORTABLES**, plus **SOBRES** et plus **CONVIVIALES**, de parvenir à une plus grande **ÉGALITÉ** dans la répartition. Pour **STABILISER L'EMPLOI** dans nos pays, et particulièrement en France, et pour éviter aux **PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT**

d'être durablement réduits au rôle d'"usines du monde", la **RELOCALISATION** et la **TRANSITION INDUSTRIELLE** de notre économie sont les deux pistes majeures prônées par les **ÉCOLOGISTES**.



AVEC EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS, FAITES LE CHOIX
D'UN AVENIR SOUTENABLE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS
EN PRÔNANT DÈS 2012 UNE ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE AVEC VOTRE BULLETIN DE VOTE !

Vers un revenu d'existence...

Mise en place un Revenu maximum acceptable (RMA). La fixation d'un seuil pour les très hauts revenus sera fixée à trente fois le SMIC.



Plafonnement à un maximum de l'héritage.



Réduction massive du travail précaire.



Revalorisation des minima sociaux de 50 % et instauration d'un revenu universel inconditionnel, individuel consistant à garantir à chaque citoyen un revenu décent à hauteur de 80 % du SMIC.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN 2012

ÉVITER LES GASPILLAGES, DIMINUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRODUCTIONS, ASSURER UNE VRAIE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Comment créer des emplois durables ?

COMMENT TRAVAILLER TOU-TE-S ?

- Création d'au moins 600 000 emplois sur la mandature par la transformation écologique de l'économie.
- Garantie du droit au départ à la retraite à 60 ans sans décote ni

« TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS » SE RÉVÈLE UNE VÉRITABLE ARNAQUE EN LAISSANT AU BORD DE LA ROUTE CELLES ET CEUX, TOUJOURS PLUS NOMBREUX, QUI ATTENDENT EN VAIN QUE LEUR TOUR ARRIVE ENFIN.

surcote : les inégalités d'espérance de vie à la retraite constituent une des injustices majeures de notre société. Il sera également possible de compenser des carrières féminines incomplètes par le maintien des trimestres gratuits et la mise en place d'une majoration par enfant à charge doublée d'une ouverture des droits aux cotisations retraites aux étudiants à partir de 20 ans.

- Relance de la négociation sur la réduction du temps de travail : nous reviendrons sur les exonérations sur les heures supplémentaires. Nous lancerons dès 2012 la négociation sociale sur la réduction du temps de travail tout au long de la vie, avec comme objectif d'encourager les entreprises et les salariés à aller vers les 32 heures, de développer les congés sabbatiques, etc. Le soutien public sera conditionné aux créations d'emplois.

OBJECTIF : réduire la durée du travail tout au long de la vie, appliquer le droit à la retraite à soixante ans.

COMMENT TRAVAILLER MIEUX ?

- Renforcement des effectifs de l'Inspection du travail et du pouvoir de contrainte par décision administrative (décision d'arrêt immédiat des travaux dangereux, obligation pour l'employeur de faire disparaître les risques, avec amendes administratives en cas de non exécution). Établissement d'une politique pénale du travail

en développant une coopération entre la Chancellerie et le ministère du Travail.

- Instauration d'une véritable démocratie d'entreprise, en redonnant du pouvoir d'agir aux salariés. Restauration de la légitimité syndicale. Réactivation du droit à l'expression directe et collective sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de leur travail. Renforcement du pouvoir des institutions représentatives du personnel. Les représentants des salariés doivent être associés à la décision avec 50 % de représentants au Conseil d'Administration.
- Réforme du droit du licenciement par une interdiction des licenciements boursiers spéculatifs.
- Réduction des risques du travail dans la sous-traitance en rendant les donneurs d'ordre coresponsables des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Création d'un service public de santé au travail pour modifier la gouvernance des services de

santé au travail afin d'évoluer vers une vraie gestion tripartite, Etat-employeurs-syndicats, et réviser les missions en distinguant ce qui relève de l'équipe médicale du travail et qui doit être au service exclusif de la santé des salariés et ce qui relève de la gestion des risques et du conseil aux entreprises.

- Amélioration de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles pour passer à l'indemnisation intégrale des préjudices au lieu de la réparation forfaitaire actuelle.
- Conditionnement des exonérations de charges sociales pour les bas salaires à l'exigence d'un travail décent. Création de plates-formes territoriales pour les salarié-e-s des TPE et PME leur donnant accès aux mêmes droits en matière de protection sociale, complémentaire santé, prévoyance collective, retraite supplémentaire, de logement social (1 %)...
- Augmentation du nombre d'inspecteurs d'installations

IL N'Y A PAS DE CHANGEMENT ÉCOLOGIQUE POSSIBLE DANS UNE SOCIÉTÉ MINÉE PAR L'EXPLOSION DES INÉGALITÉS ET PAR DES ÉCARTS EXTRAVAGANTS DE REVENUS.

classées et leur redonner capacité à intervenir, afin que la réduction des risques soit maîtrisée dans une démarche positive commune.

OBJECTIF : réduire la souffrance au travail et l'extension de la démocratie au sein des entreprises. Reconquête du sens et de l'utilité de la nature des activités, extension du troisième secteur d'utilité sociale et écologique.

LÉGISLATIVES
10 et 17 juin 2012

